Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502529-20260305-2026_03_05-DE

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES LANDES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 10 mars 2026

Convocation du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur FESSELIER Christophe.

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 14
Votants	: 14

Etaient présents : Christophe FESSELIER, Janine GODELOUP, Mickaël LERETRIF, Marie-Noelle GEORGEAULT, Joël DESILLES, Jocelyne GAUTIER, Maude HAMARD, Vincent DESILLE, Samuel GARDAN, Patrice LEQUEUX, Annie LEMEE, Joseph JOUAULT, Amélie LION, Franck ROUXEL,

Absent Excusé : Patricia Rondeau
Absent :

Mme GEORGEAULT Marie-Noëlle a été nommée secrétaire de séance.

ECOLE PRIVEE– PARTICIPATIONS 2026

2026-03-05

Après examen du tableau des participations versées à l'école St Joseph de St Aubin des Landes et à l'école Ste Anne de Cornillé (en regroupement pédagogique) les années passées, du courrier de demande reçu de l'OGEC et sur proposition de la commission « Finances »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide d'attribuer les subventions à caractère social pour 2026 comme suit :**

OGEC St Aubin des Landes	
Cantine	17 920 €
Garderie	2 025 €
Sorties scolaires/activités pédagog. (10€ par élève)	510 €
AEPEC Cornillé	
Sorties scolaires/activités pédagog. (10€ par élève)	260 €

- **Note que dans le cadre du contrat d'association, la participation depuis la rentrée scolaire 2025, s'élève à 493 € par élève de St Aubin scolarisé en élémentaire et à 1 554 € par élève de St Aubin scolarisé en maternelle et précise que la participation est versée à l'Ecole de St Aubin ou à l'Ecole de Cornillé en fonction du lieu de scolarisation du jeune Saint Aubinois.**

Le Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle GEORGEAULT

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE ST AUBIN-DES-LANDES

Christophe FESSELIER